

MARSEILLE, 22 Octobre 1841.



M

Par suite du décès de Monsieur **HONORÉ ARNAVON**, mon père, la Maison de Commerce qui existait sous ce nom est dissoute et je demeure chargé de sa liquidation.

Veillez bien prendre note de ma signature comme liquidateur, et vous référer à la Circulaire ci-jointe pour la nouvelle Maison que je viens de former.

Recevez l'assurance de ma plus parfaite considération.

Signature du liquidateur :

H. Arnavon
H. Arnavon